



Les Chalets du Bioparc

TARIFICATION, MODALITÉS ET RÈGLEMENTS

1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Tarification (taxes en sus) :

Haute saison - du 14 juin au 15 septembre 2019, location à la semaine seulement ou à la nuit (minimum 2 nuitées) si disponible et selon la période

- Chalets 2 chambres : 1 265,00 \$ la semaine ou 200,00 \$ la nuitée (minimum 2 nuits)
- Chalets 3 chambres : 1 450,00 \$ la semaine ou 220,00 \$ la nuitée (minimum 2 nuits)

Basse saison - du 1^{er} janvier au 13 juin 2019 et du 16 septembre au 31 décembre 2019, location à la semaine ou à la nuitée

- Chalets 2 chambres : 1 176,00 \$ la semaine*, 210,00 \$ pour une nuit ou 178,50 \$ la nuitée à partir de 2 nuits
- Chalets 3 chambres : 1 316,00 \$ la semaine*, 235,00 \$ pour une nuit ou 199,75 \$ la nuitée à partir de 2 nuits

* Note : pour les locations **supérieures à 7 jours**, en basse saison, le tarif demeure à **168,00 \$/nuit pour les chalets à 2 chambres** ou à **188,00 \$ la nuit pour les chalets à 3 chambres**, peu importe le nombre de nuitées réservées. Possibilité de location au mois à certaines périodes en basse saison, informez-vous. Tarifs sujets à changements sans préavis.

Réservations et informations :

Téléphone : 418 534-1997 Sans frais : 1 866 534-1997
Site Internet : www.bioparc.ca Courriel : info@bioparc.ca

Les réservations sont acceptées à partir d'un an à l'avance sur la notion du premier arrivé, premier servi.

L'attribution du chalet peut être différente de celle choisie lors de la réservation pour des raisons de logistique.

Installations et équipements :

- 2 chambres fermées ou 3 chambres dont une fermée et deux à aire ouverte (demi-cloison);
- 1 ou 2 lits doubles et 1 grand lit (Queen);
- Cuisine entièrement équipée (poêle, réfrigérateur, micro-ondes, vaisselles, casseroles, etc.);
- Salle de bain complète;
- Laveuse et sècheuse;
- Séjour avec divan-lit deux places;
- Literie, serviette de bain et linges à vaisselle;
- Internet haute vitesse sans fil;
- Télévision avec câble;
- Séchoir à cheveux;
- Fer et planche à repasser.

Modalités de paiement et frais en vigueur :

Le paiement (dépôt et paiement final) des réservations doit être effectué par carte de crédit (Visa, Master Card, American Express).

Un acompte de 50 % du coût total de la location est exigé au moment de la réservation. Le solde est payable dans les dix (10) jours précédents l'arrivée. Il sera automatiquement prélevé au moyen de la carte de crédit utilisée lors de la réservation.

Le jour du départ, les clés devront être laissées dans le chalet et celui-ci verrouillé. Des frais de 50 \$ seront exigés pour toutes clés non rapportées ou perdues.

Modalités d'occupation :

Chalets à 2 chambres : tarification valide pour 1 à 4 adulte(s). Maximum 6 personnes.

Chalets à 3 chambres : tarification valide pour 1 à 6 adulte(s). Maximum 8 personnes.

Un supplément de 10 \$ la nuitée s'appliquera pour chaque personne supplémentaire, soit la 5^e et la 6^e en chalet à 2 chambres et la 7^e et 8^e en chalet à 3 chambres. Les enfants sont admis gratuitement en autant que le nombre total d'occupants ne dépasse pas la limite permise (6 ou 8).

À tout moment au cours du séjour, un gardien de sécurité peut se présenter et vérifier le nombre d'occupants dans le chalet. Si la limite permise est dépassée, des pénalités s'appliqueront (débitées sur la carte de crédit).

Modification ou annulation d'une réservation :

À plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée pour un séjour en basse saison ou plus de 60 jours avant la date prévue d'arrivée pour un séjour en haute saison :

- Pour l'annulation d'une réservation, des frais de 10 % du montant total sont non remboursables.
- Pour les modifications d'une réservation d'une valeur égale ou inférieure à la réservation initiale, la première modification est gratuite. Des frais de modification de 5 % seront exigés dès la seconde modification.
- Pour les modifications d'une réservation d'une valeur supérieure à la réservation initiale, aucuns frais ne sont exigés.

Entre 30 et 10 jours avant la date prévue d'arrivée pour un séjour en basse saison ou entre 60 et 10 jours avant la date prévue d'arrivée pour un séjour en haute saison :

- Pour les modifications d'une réservation d'une valeur égale ou inférieure à la réservation initiale, des frais de 5 % du montant initial s'appliquent.
- Pour les modifications d'une réservation d'une valeur supérieure à la réservation initiale, aucuns frais ne sont exigés.
- Les séjours reportés devront l'être à l'intérieur d'une période de six mois suivant la réservation initiale.
- Pour une annulation aucun remboursement ne sera consenti sur l'acompte de 50 %.

À moins de 10 jours de la date prévue d'arrivée :

- En tout temps, à moins de 10 jours de la date d'arrivée, aucune modification ou annulation n'est possible et aucun remboursement ne sera consenti. Le montant total de la réservation sera automatiquement facturé au client.

Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé pour les arrivées tardives ou les départs anticipés.

Heures d'arrivée, de départ et enregistrement :

Arrivée : **à partir de 16 h**. Si l'arrivée est prévue après la fermeture des bureaux, le client doit aviser le personnel en place. Celui-ci pourra prendre possession de ses clés et de sa copie de facture dans un endroit déterminé au préalable.

Départ : **avant 11 h**. Des frais de 25 \$ par 30 minutes de retard s'appliqueront s'il y a lieu.

Règlements généraux :

Les chalets du Bioparc de la Gaspésie sont **entièrement non-fumeurs**. Des frais de nettoyage de 200 \$ seront facturés au client si quelqu'un fume dans ceux-ci.

En tout temps, le client doit laisser le chalet qu'il occupe et tout équipement qu'il utilise dans un **état d'ordre et de propreté**. Les chalets laissés en état de malpropreté seront nettoyés aux frais du client. Des frais de 200 \$ seront automatiquement facturés à la carte de crédit du client.

Tous **bris causés dans les chalets et aux équipements des chalets**, de même que les **équipements manquants** seront facturés au client.

Les animaux domestiques sont interdits. Pour le respect des autres clients et voisins, un **couvre-feu est fixé à 23 h**.

Une personne qui contrevient aux présents règlements peut être expulsée sur le champ, et ce, sans remboursement.

Autres frais / matériel disponible :

Literie supplémentaire : 15 \$ l'ensemble (inclus si le visiteur paie déjà pour des personnes supplémentaires)

Arrivée hâtive ou départ tardif : 50 \$ (en basse saison seulement et sous réserve des disponibilités)

Table d'appoint et chaises supplémentaires : 30 \$

Tableau avec feuilles détachables : 25 \$

Canon projecteur : 85 \$ (jour) et écran pour projection : 35 \$ (jour)
Lecteur DVD : 20 \$